

# Fidji Liasse fiscale 2019

Exercice comptable du 01/01/2019 au 31/12/2019

Version de travail éditée le 22/03/2020

### **cerfa** N° 11084\*20

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD 2019

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formulaire obligatoire	QUE FRANÇAISE
(art 223 du Code général des impôts)	LES SOCIÉTÉS Timbre à date du service
Exercice ouvert le 01/01/2019 et clos le 31/12/20	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (er	ntreprises de transport maritime), cocher la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	
	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Fidji - SIREN : 513281618	**** SUR TELEDEC.FR ****
Adresse du siège social:	Ancienne adresse en cas de changement:
	Ancienne auresse en cas de changement.
48 rue de la Bienfaisance	
75008 Paris	
REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent dép	poser cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à 11 du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	Cool detail debia and in or deax exemplanes (an 220 / 4 o da odi)
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'id	dentification de la société mère:
Total 100 00010100 millions, according to the according t	astrained for the coolete more.
B ACTIVITE	
B ACTIVITE Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. noti	
	Bénéfice imposable à 28%  Déficit
Bénéfice imposable à 15 %  2 Plus-values	0
	t de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme Autres PV imposables à	PV à long terme PV exonérées (art.
imposables à 19%	imposables à 0% 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou im	plantées en zones d'entreprises ou zones franches
	ises innovantes Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44	
	che Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A art. 44 terdecies
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées relevant du
immobilier côtée (indiquer + ou - selon le cas)	taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, a	art. 244 <i>quater W</i> dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i>
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant do	·
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fisca	<u> </u>
teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, te	
E   CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCAT	IFS (ct. notice de la declaration nº 2065)
·	LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n'	
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
Comptable consoil ou CCA	Visa : CGA Viseur conventionné :
Comptable, conseil ou CGA :	Visa : CGA Viseur conventionné :
	Identité du déclarant:
	Date: 22/03/2020 Lieu: Paris
	Civilité du déclarant : M
	Nom du déclarant: Laurent Ternisien
	Qualité du déclarant : Président

#### **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Formulaire obligatoire

N° 2065 bis-SD 2019 RATION PAR TELEDEC.FR

(art 223 du Code général des impôts	ANNEXE A L	A DECLAR	ATION N° 2065		ADAPTE A LA T	ELEDE	CLARATION PAR	R TELEDEC.FR
				Si	déposé néa	nt, co	ochez la ca	ase: X
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTION	IS ET PARTS	SOCIALES,	AINSI QUE DES	REVENUS	ASSIMILES	DIS	TRIBUES	
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup> payées par la sociéte			payées par un ét					
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations							1 2	
Montant des distributions coorespondant à des remunerations Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux asso						С		
interposées	cies, actionnaii	les et porteurs t	de parts, soit direct	ement, son po	ai persorines	d		
						е		
Montant des distributions						f		
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>						g		
(b), (c) et (d) ci-dessus (7)						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40	% prévu au 2°	du 3 de l'article	158 du CGL (4)			i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement d						i		
Montant des revenus répartis (5)	- 1070 prova ac	a 2 aa 6 a6 rai	100 100 44 041		Total (a	<u> </u>		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX	MEMBRES	E CEDTAINE	S SOCIETES		Total (a	<i>u 11)</i>		
I REMONERATIONS NETTES VERSEES AUX	WEWBRES D	CENTAINE	3 30012123					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI):		RL chaque associ	ées, au cours de la é, gérant ou non, d nts forfaitaires de frai	ésigné col.1, à s ou autres rén	titre de traite nunérations de	ement ses f	ts, émolume fonctions dar	nts, indemnités,
* SARL, tous les associés;	des sommes v	ersee						
* SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités	de représentat		1	e de frais nels autres que				
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés,	chaque associ en toute	ié laquelle le versement a	traitements, émoluments et	de mission et	de déplacemer	nt		sés dans les
gérants ou coparticipants	propriété ou e		indemnités	Indemnités	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	usufruit.		proprements dits	forfaitaires				
1	2	3	4	5	6		7	8
J   DIVERS * NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en c	cas de gérance	libre)						
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRE	PRISES PLA	CEES SOUS	LE REGIME SIN	IPLIFIE D'IN	IPOSITION			
REMUNERATIONS				-VALUES A L			OSEES A	15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes compris	ses dans les		MVLT restant à re					, -
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	,00 44110 160		MVLT imputée su	<u> </u>			-	
	<del></del>		MVLT réalisée au			—	-+	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLT restant à re		,, 5100	—		
	1		· • · •     · · · · · · · · · · · · ·	POLICI				

Désignation de l'entreprise : Fidji - SIREN : 513281618 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* Néant 🗌 Exercice N clos le 31/12/2019 31/12/2018 Brut Amortissements, provisions Net Net AA Capital souscrit non appelé AB AC Frais d'établissement \* CQ CX Frais de développement \* Concessions, brevets et droits similaires AF AG AH AI Fonds commercial (1) ĄJ Autres immobilisations incorporelles AK 349 349 0 Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AI. AN AN AC Terrains AP AQ Constructions ACTIF IMMOBILISÉ Installations techniques, matériel AR AS et outillage industriels IMMOBILISATIONS ΑT AU Autres immobilisations corporelles 30 405 30 405 0 ΑV AW Immobilisations en cours AX AY Avances et acomptes Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CT Autres participations CU 23 580 23 580 23 580 Créances rattachées à des participations BB BC Autres titres immobilisés BD BE BG BF Prêts BH BI Autres immobilisations financières \* 7 600 7 600 7 600 TOTAL (II) BJ BK 30 754 61 934 31 180 31 180 BL BM Matières premières, approvisionnements BC En cours de production de biens STOCKS BP BQ En cours de production de services BR BS Produits intermédiaires et finis BT BU Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes BV BW BX BY Clients et comptes rattachés (3)\* 13 415 13 415 27 600 CRÉANCES BZ Autres créances (3) CA 11 574 11 574 10 201 CB CC Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement DIVERS CD CE (dont actions propres CF Disponibilités CG 29 321 29 321 58 119 CH CI Charges constatées d'avance (3)\* CJ TOTAL (III) CK 54 309 54 309 95 920 Comptes régularisation Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CWPrimes de remboursement des obligations (V) CM de Écarts de conversion actif \* CNCC TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) 1A 116 243 30 754 85 489 127 100 (2) Part à moins d'un an des Renvois: (1) Dont droit au bail CP (3) Part à plus d'un an : CR immobilisations financières nettes

Stocks:

Créances:

Immobilisations :

Clause de réserve de propriété : \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

## BILAN - PASSIF avant répartition

 $\underset{\text{Adapté pour la télé-déclaration}}{\text{DGFiP }N^{\circ}} \underset{\text{par TELEDEC,FR}}{\text{2051-SD}} \underset{\text{2019}}{\text{2019}}$ 

			Désignation de l'entreprise Fidji - SIREN : 513281618				Néant *
					Exercice N	Exer	cice N - 1
		Capital so	cial ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA			
		Primes d'é	émission, de fusion, d'apport,	DB			
		Ecarts de	réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
		Réserve lé	igale (3)	DD			
2300	T WE	Réserves s	statutaires ou contractuelles	DE			
l a	1	Réserves 1	réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF			
STUUCHU ALLA DE STUUCH	WOW.	Autres rés	(Dont réserve relative à l'achat	DG			
Tid	777 777	Report à r	-	DH	76 645		70 188
	)	RÉSULTA	AT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-34 890		6 457
		Subventio	ns d'investissement	DJ			
		Provisions	réglementées *	DK			
			TOTAL (I)	DL	41 755		76 645
ds		Produit de	es émissions de titres participatifs	DM			
es fon	propres	Avances c	onditionnées	DN			
Autre	pr		TOTAL (II)	DO			
_		Provisions	s pour risques	DP			
vision	et charges		s pour charges	DQ			
Pro	et c		TOTAL (III)	DR			
Г		Emprunts	obligataires convertibles	DS			
		Autres em	prunts obligataires	DT			
		Emprunts	et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			491
(	í.		et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			
CAN SERVED	2	Avances e	t acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
Tag	T C C	Dettes for	urnisseurs et comptes rattachés	DX	14 498		24 164
		Dettes fisc	cales et sociales	DY	2 236		3 600
		Dettes sur	immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 230		3 000
		Autres det	ttes	EA			13 200
Cor	npte gul.	Produits o	onstatés d'avance (4)	EB	27 000		9 000
	,		TOTAL (IV)	EC	43 733		50 455
		Ecarts de	conversion passif * (V)	ED	13 733		30 133
Н			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	85 489		127 100
Н	(1)	Écart de r	éévaluation incorporé au capital	1B	03 103		127 100
		1	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
S	(2)	Dont	Écart de réévaluation libre	1D			
RENVOIS			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
REN	(3)	Dont rése	rve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)		produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	42 522		E0 455
			cours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	43 733		50 455

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Désignatio	on de l'ent	reprise : <u>Fidji - SI</u>	REN	: 513281618					Néant "
						Exercice N			Exercice (N-1)
			L	France	li	Exportations et vraisons intracommunautaires		Total	
	Ventes de	e marchandises *	FA		FB		FC		
	Productic	on vendue biens *	FD		FE		FF		
ION	Troductio	services *	FG	156 252	<sub>2</sub> FH		FI	156 252	181 6
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres o	l'affaires nets *	FJ	156 252	<sub>2</sub> FK		FL	156 252	181 6
XPLC	Productio	on stockée *					FM		
S D'I	Productio	on immobilisée *					FN		
DUIT	Subventio	ons d'exploitation					FO		
PRO	Reprises	sur amortissements et pro	ovisio	ons, transferts de charges	* (	))	FP		1 5
	Autres pr	oduits (1) (11)					FQ	2	
				Total des p	rod	uits d'exploitation (2) (I)	FR	156 254	183 1
	Achats de	e marchandises (y compri	is dro	oits de douane)*			FS		
	Variation	de stock (marchandises)	t .				FT		
-	Achats de	e matières premières et a	utres	approvisionnements (y	com	pris droits de douane)*	FU		
	Variation	de stock (matières premi	ières	et approvisionnements)*			FV		
Z	Autres ac	hats et charges externes	(3) (6	ó bis)*			FW	190 754	172 4
IATIC		axes et versements assim					FX	1 111	4
PLOI		et traitements *					FY	1 111	1
D'EX	Charges s	sociales (10)					FZ		
CHARGES D'EXPLOITATION		7 7	<u> </u>	dotations aux amortisse	nts *	GA		1 2	
СНАН	ONS ATIO	Sur immobilisations	{ -	dotations aux provision		GB		4 3	
	DOTATIONS EXPLOITATION	Sur actif circulant : dot	•				GC		
	DC D'EX	Pour risques et charge					GD		
	Autres ch	arges (12)					GE	1	
				Total des c	hars	ges d'exploitation (4) (II)	GF	_	177 2
1 - RÉ	SUITAT D	'EXPLOITATION (I – II)		Total des e	1141 8	ces d'exploitation (1) (11)	GG	191 866	177 3
		attribué ou perte transfér	ée *			(III)	GH	-35 612	5 7
opérations en commum		portée ou bénéfice trans				(IV)	GI		
о в —		financiers de participation				(11)	GJ		
S		des autres valeurs mobili			aobi	licá (5)	GK	396	3
ACIER		térêts et produits assimilé			IOD	lise (3)	GL		
PRODUITS FINANCIERS		sur provisions et transfer					GM	328	4
JITS		es positives de change	is de	charges			GM		
RODI				-1.918 11					
<u></u>	Produits	nets sur cessions de valet	ars m			and the formation (II)	GO GP		
S.	Datation	- C			II CIC	es produits financiers (V)		724	8
CIERE		s financières aux amortiss	emei	us et provisions *			GQ GP		
CHARGES FINANCIERES		et charges assimilées (6)					GR	1	1
ES FI		es négatives de change		1.005			GS		
HARG	Charges 1	nettes sur cessions de val	eurs	^			GT		
				Total	des	charges financières (VI)	GU	1	1
		NANCIER (V – VI)					GV	723	7
3 - RÉS	SULTAT C	OURANT AVANT IMPÔT		- II + III - IV + V - VI			GW	-34 890	6

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFip N° 2053-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	signat	tion de	l'entrepriseFidji - SIREN : 513281618				Néant *
					Exercice N	Ex	cercice N – 1
	ST	Produ	its exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
UITS	EXCEPTIONNELS	Produ	its exceptionnels sur opérations en capital *	НВ			
PROD	EPTIC	Repri	ses sur provisions et transferts de charges	НС			
	EXC		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
	ES	Charg	es exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
GES	NNEL	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
CHAR	EXCEPTIONNELLES	Dotat	ions exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	EXC		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН			
4	– RÉ	SULTA	AT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	HI			
P	articip	oation o	les salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НJ			
Ir	npôts	sur les	bénéfices * (X)	HK			
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	156 978		183 935
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	191 867		177 478
5	— BÉ	NÉFIC	E OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	-34 890		6 457
	(1)	Dont	produits nets partiels sur opérations à long terme	НО			
	(2)		produits de locations immobilières	НҮ			
	(2)	Dont (	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
	(2)		— Crédit-bail mobilier *	ΗР			
	(3)	Dont (	— Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H			
	(5)	Dont	produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6)	Dont	intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis)	Dont	dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 <i>bis</i> du C.G.I.)	НХ			
	(6ter)	Dont:	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont	amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont	transferts de charges	A1			
	(10)	Dont	cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
S	(11)	Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
RENVOIS	(12)	Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
RE	(13)		primes et cotisations lémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7)		des produits et charges exceptionnels		Exerc Charges exceptionnelles		uits exceptionnels
							•
	(8)	Détail	des produits et charges sur exercices antérieurs		Exerc Charges antérieures		oduits antérieurs
					<u> </u>		
					-		



	Form 53	nulaire obligatoire (article A du Code général des	( <u>5</u> )	IM	MOBILISATIONS	DGF	DGFiP N° 2054-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR						
		impôts)		PAR TELEDEC.FR									
D	ésignation d	e l'entreprise <u>Fidji</u>						Néant "					
CA	ADRE A	IMMOBILIS	SATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Co	Augme onsécutives à une réévaluation pratiquée a cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	ntati	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
RP.	Frais d'établis	ssement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	3				
INCORP	Autres poste	es d'immobilisations incorp	orelles TOTAL II	KD	349	KE		KF					
	Terrains			KG		KH		KI					
	Sur sol	propre Dont Composants L9		l <sub>KJ</sub>		KK		KL					
	Sur sol	d'autrui Dont Composants M1	- -	KM		KN		KO					
	Sur sol Sur sol Installation et aménag	ns générales, agencements* Don		KP		KQ		KR					
	Installations t	gements des constructions   compos techniques, matériel   Don		KS KS		KT		KU					
LLES	et outillage in	ns générales, agencements,	sants M3	KV				KX					
CORPORELLES	iği 🔻	nents divers *		KY	27 009			IA					
COR	Matériel Matériel	l de bureau		-		KZ		-					
	<sub>စ္မ</sub> ေ et mobi	ilier informatique ges récupérables et		LB	3 396	IC		ID					
	divers *	•		LE		LF		IG					
		ions corporelles en cours		LIH -		П		IJ					
	Avances et a	acomptes		LK		IL		LM					
			TOTAL III	LN	30 405			ΙP					
	Participation	ns évaluées par mise en éq	uivalence	8G		8M		8T					
ÈRES	Autres parti	cipations		8U	23 580	8V		8W					
FINANCIÈRES	Autres titres	immobilisés		1P		1R		18					
FIN	Prêts et autr	res immobilisations financio	ères	1T	7 600	1U		1V					
			TOTAL IV	LQ	31 180	LR		LS					
		TOTAL GÉNÉRAL (I +	II + III + IV)	ØG	61 934	ØН		ØJ					
C	ADRE B	IMMOBILISATIONS	Dir par virement de poste	minuti	par cessions à des tiers ou mises		Valeur brute des immobilisations à		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi-				
	Frais d'établis		à poste		hors service ou résultant d'une mise en équivalence		la fin de l'exercice		lisations en fin d'exercice				
CORP	et de dévelop		IN	CØ		DØ		D7					
INC	incorporelles	TOTAL II	IO	IV		LW	349	1X					
	Terrains		IP .	LX		LY		ΙZ					
		Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC					
	Constructions		IR .	MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG		MH		MI					
SE	Installations to lage industriel		п	MJ		MK		ML					
CORPORELLES	Auteon	Inst. gales, agencts, amé- nagements divers	IU	MM		MN	27 009	MO					
ORPC	Autres	Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR					
)	immobilisation	informatique, mobilier	IW	MS		MT	3 396	MU					
	corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX	MV		MW	,	MX					
	Immobilisatio	ons corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB					
	Avances et a	acomptes	NC	ND		NE		NF					
		TOTAL III	IY	NG		NH	30 405	NI					
	Participatior mise en équ	ns évaluées par uivalence	IZ	ØU		M7		ØW	7				
SES	Autres parti		IØ	ØX		ØY	23 580	ØZ					
FINANCIÈRES	Autres titres	immobilisés	11	2B		2C		2D					
FINA	Prêts et autre	es immobilisations financières	12	2E		2F	7 600	2G					
		TOTAL IV	В	NJ		NK	31 180	21.1					
	TOTAL GÉN	ÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK		ØL	61 934	OM					
		(					61 934	-					





#### TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration PAR TELEDEC.FR

				Exercice	N clos le 31/12/	/2019
Les entreprises ayant						
	déclaration jusqu'à (e 	et y compris) l'exercio	ce au cours duquel la	ı provision spéciale (	(col. 6) devient nulle.	_
Désignation de l'entreprise : Fid	ji					Néant X *
CADREA		montant des écarts	Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissement	
CADREA	(col. 1 - c	ol. 2) (1)			amorussement	Montant de la
	Augmentation	Augmentation	Au cours d	e l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice
	du montant brut des immobilisations	du montant des amortissements	Montant des suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	à la fin de l'exercice (4)	[(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	d'amortissement (2)	éléments cédés (3)	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut amortissables réévaluées dans les c Le montant des écarts est obtenu e	conditions définies à l'a	rticle 238 <i>bis</i> J du code	général des impôts et	figurant à l'actif de l'e		
(2) Porter dans cette colonne le supplé	émént de dotation de l'	exercice aux comptes o	l'amortissement (comp	te de résultat) consécu	tif à la réévaluation.	
(3) Cette colonne ne concerne que les utilisé de la marge supplémentaire		luées cédées au cours	de l'exercice. Il convie	ent d'y reporter, l'anné	e de la cession de l'él	ément, le solde non
<ul> <li>(4) Ce montant comprend :</li> <li>a) le montant total des sommes po</li> <li>b) le montant cumulé à la fin de l'</li> </ul>			ntant correspond à des	éléments figurant à l'a	ctif de l'entreprise au c	début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision sp	· ·		•		•	
CADRE B	ÉCEMBRE 1077 IMB	LITÉS SUR LA DROY	ucion enéciale a	I DOINT DE VITE EN	CAT.	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 D						
1 – FRACTION INCLUSE DANS						
2 – FRACTION RATTACHÉE AU						
3 – FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION SPE	CIALE EN FIN D'E.	XERCICE			
Le cadre B est servi par les seules en	strenrises qui ont imput	á leure déficite fiscalors	ent reportables au 21 d	écembre sur la provisio	in spéciale	
Il est rappelé que cette imputation es				*	*	es en cause continuent
à méintéanan abaana annéa dana laun méan	ltat comptable le cupplé	ment d'amorticement	concécutif à la réévalue	tion		

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

#### **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

D	Désignation de l'entreprise Fidji Néant ** Néant **										- *										
(	CADRE A		SI	TUATI	ONS	ЕТ М	ου	VEMENTS (OU VENAI	DE VT	L'E	EXERCICE DES	S AI DE	VIOR L'A(	TISSEME CTIF) *	N	S TECH	NIQU	ES			
	IMMOBILI	SATIC	ONS AMORTISSABLES	3				ortissements l'exercice		Aug	mentations : dotation de l'exercice	ıs		minutions : ai férents aux é de l'actif e	lémo	ents sortis	Мо			ortissem exercice	
	ais d'établissem de développer		Т	OTAL I	CY				EL				EM				EN				
Au	itres immobilis		3	OTAL II	PE			349	PF				PG				PH				349
	rrains				PI				PJ				PK				PL				
		Sur s	sol propre		PM				PN				PO				PQ				
C	onstructions	Sur s	sol d'autrui		PR				PS				PT				PU				
			générales, agencements agements des construct		PV				PW				PX				PY				
	stallations techn tillage industrie	iques	0		PZ				QA				QB				QC				
		Inst.	générales, agenceme nagements divers	ents,	QD			27 010	QE				QF				QG			27	010
	Autres		riel de transport		QH				QI				QJ				QK				
	mobilisations -		riel de bureau et matique, mobilier		QL			3 396	QM				QN				QO			3	396
(	corporelles -		allages récupérables		QP				QR				QS				QT				
				TAL III	QU			30 405	QV				QW				QX			30	405
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + II			I + III)	ØN			30 754	ďΩ				ØQ				ØR				754
(	CADRE B VENTILATION D		N DES	мо	UVEN	/IEN	ITS AFFEC	TAI	ΙT	LA PROVISIOI	N P	OUR	AMORTI	ISS	EMENTS	DÉF	ROGA	TOI	RES		
					TATIO	NS							REP	RISES						nent net	
	Immobilisations amortissables Colonne 1 Différentiel de durée			olonne e dégre	colonne 3 Amortissement frexceptionnel			cal	Di	Colonne 4 fférentiel de durée et autres	1		onne 5 dégressif	Ar	Colonne nortissemen exception	t fiscal	a	mort	issemen le l'exer	its	
Frais	s établissements TOTAL 1	М9		N1			N2			N3		N4			N5			N6			
Autr	es immob. incor- elles TOTAL I	N7		N8			P6			P7		P8			P9			Q1			
Ter	rains	Q2		Q3			Q4			Q5		Q6			Q7			Q8			
sus	Sur sol propre	Q9		R1			R2			R3		R4			R5			R6			
Constructions	Sur sol d'autrui	R7		R8			R9			S1		S2			\$3			S4			
Con	Inst. gales, agen et am. des cons	S5		86			S7			S8		S9			T1			T2			
Inst mat	. techniques . et outillage	T3		T4			T5			Т6		T7			T8			T9			
_	Inst. gales, ager am. divers	U1		U2			U3			U4		U5			U6			U7			
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	U8		U9			v <sub>1</sub>			v2		V3			V4			V5			
obilisati	Mat. bureau et inform. mobilie	, V6		V7			V8			V9		W1			W2			W3			
utres imm	Emballages récup. et divers	<b>XV</b> 7/		W5			W6			W7		ws			W9			$ X_1 $			
A	TOTAL III	$\exists$		X3			X4			X5		х6			X7			X8			
Frai titre	is d'acquisition de s de participation	+								NM								NO			
	TOTAL IV  Total général ND NO			NQ			NR			NS		NT			NU			NV			
Tota	(I + II + III + IV) NP NQ otal général non ventilé (NP + NQ + NR) NW			<u> </u>			généi	ral non ventilé Γ + NU) NY	Т				Т	otal général r	non ve	ntilé NZ		15			
	CADRE C		l			(143	E IN	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1						(NW - N	1)						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPART SUR PLUSIEURS EXERCICES*				PARTIE	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exer aux amortissemen						et à la ercice						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler								<b>Z</b> 9				Z8								
	Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligation			ment des obligations							SP				SR						



#### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par Teledec.FR

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Fidji Néant X AUGMENTATIONS : DIMINUTIONS Montant au début Montant Nature des provisions à la fin de l'exercice de l'exercice Dotations de l'exercice Reprises de l'exercice Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers TB TC 3T TA Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) 3U TE TF TD TG TH TI Provisions pour hausse des prix (1) \* 3V TM TO Amortissements dérogatoires TN 3X Dont majorations exceptionnelles D5 D6 D4 D3 de 30 % Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI) IK ILIM IJ 3Y Autres provisions réglementées (1) TP TQ TR TS ΤT ΤU 3Z TOTAL I 4B 4C 4D 4AProvisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients 4E 4F 4G 4H Provisions pour pertes sur marchés à 4M **4**J 4K 4L4N 4P 4R 48 Provisions pour amendes et pénalités 4U 4V 4W Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obliga-tions similaires 4X 4Y 4Z5A 5E Provisions pour impôts (1) 5B 5D Provisions pour renouvellement des immobilisations \* 5J 5F 5H 5K Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions EO EP ER EQ Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer \* 5R **5**S 5T 5U Autres provisions pour risques et charges (1) 5V 5W 5X 5Y ΤV 5Z ΤW TX TOTAL II 6A 6B 6C 6D - incorporelles 6E 6F 6G 6H - corporelles - titres mis en équivalence Ø2 Ø3 Ø4 Ø5 immobilisations titres de participation 9U 70 WO. 9X - autres immobilisa-tions financières (1)\* Ø6 **Ø**7 Ø8 Ø9 6P 6N 6R 68 Sur stocks et en cours Provisions 6T 6U 6V 6W Sur comptes clients Autres provisions pour 6X 6Y 6Z 7A dépréciation (1)\* ΤY ΤZ UA **TOTAL III** 7B TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) UB UD UE UF - d'exploitation Dont dotations UG UH - financières et reprises UJ UK - exceptionnelles Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

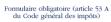


#### ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFiP N° 2057-SD 2019

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Dés	ignation de	l'entrep	rise : Fidji												
C/	ADRE A		ÉTAT DES CRÉAN	CES				Mont	ant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
SÉ	Créances	attachée	es à des participations			UL				UM		UN			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts (1) (	2)				UP				UR		US			
DE	Autres im	nobilisat	tions financières			UT			7 600	UV		UW	7 600		
	Clients do	uteux ou	ı litigieux			VA									
	Autres cré	ances cl	ients			UX			13 415		13 415				
	Créance repré prêtés ou rer	sentative de	titres (Provision pour dépréciation ntie * Provision pour dépréciation utile * UO		)	<b>Z</b> 1									
П			otes rattachés			UY									
CULAN	Sécurité s	ociale et	autres organismes sociaux			UZ									
DE L'ACTIF CIRCULANT		Im	pôts sur les bénéfices			VM									
ACTI	État et aut	Tax	xe sur la valeur ajoutée			VB			11 574		11 574				
DE I	collectivit publique	A11	tres impôts, taxes et versemen	nts as	similés	VN									
	publique		vers			VP									
	Groupe et	associé	s (2)			VC									
	Débiteurs de pensio		dont créances relatives à des c	opéra	itions	VR									
(	Charges cor					VS									
					TOTAUX	VT			32 589	VU	24 989	VV	7 600		
	M	ontant	- Prêts accordés en cour	rs d'e	exercice	VD			32 303	Т	21 303		, 000		
RENVOIS	(1)	des	- Remboursements obtenus	s en	cours d'exercice	VE									
RE	- Remboursements obte  (2) Prêts et avances consentis aux associés				nes physiques)	VF									
C/	ADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut				A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans a	u plus	A plus de 5 ans		
Emp	orunts oblig	ataires c	onvertibles (1)	7Y											
Autı	res emprunt	s obliga	taires (1)	7Z											
En	nprunts et o auprès de	lettes	à 1 an maximum à l'origine	VG											
	établisseme de crédit (	nts	à plus d'1 an à l'origine	VH											
Emp	orunts et de	ttes fina	ncières divers (1) (2)	8A											
Fou	rnisseurs et	compte	s rattachés	8B		14	498		14	49	8				
Pers	sonnel et co	mptes ra	attachés	8C											
Séci	ırité sociale	et autre	es organismes sociaux	8D											
	État et	Impôts	sur les bénéfices	8E											
	autres	Taxe su	ur la valeur ajoutée	VW		2	236		2	23	6				
col	lectivités	Obligat	tions cautionnées	VX											
рі	ıbliques	Autres	impôts, taxes et assimilés	VQ											
Det	es sur imm	obilisatio	ons et comptes rattachés	8J											
Gro	upe et asso	ciés (2)		VI											
Auti opé	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)  8K														
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie * Z2														
Prod	Produits constatés d'avance 8L					27	000		27	0.0	0				
			TOTAUX	VY		43	733	VZ	43	73	3				
SIO		runts so	uscrits en cours d'exercice	VJ				(2)	Montant des diver tés auprès des ass	rs em sociés	prunts et dettes contrac- personnes physiques	L			
RENVOIS	(1) Emp	runts ren	nboursés en cours d'exercice	VK				* D	*			donné	ées dans la notice n° 2032		



### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2019

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

			г	1.1		eterra di 1970	ЕТ				Exercice N, clos le :	
	gnation de l'entreprise : Fidji			rom		ire déposé au		ET		Néant □*	_	31/12/2019
	RÉINTÉGRATIONS				ΒÉ	ÉNÉFICE CO	MPTABLE	DE I	EXERC:	ICE	WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entrepr	ises à l'IR) de l	'exploitant ou des	assoc	ciés						WB	
duc	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-des	william Wi	D	Amorti	issen	nents excédenta mortissements n	ires (art. 39-4 o	lu CG	WE		XE	
al al	Autres charges et dépenses somptuaires	W	F	Taxe s	sur le	es véhicules des			WG			
is er fisc	(art. 39-4 du C.G.I.)  Fraction des lovers à réintégrer dans le ca			(entreprises à l'IS)  Part des loyers dispensée de réintégration  RB								
mise	Fraction des loyers à réintégrer dans le ca crédit-bail immobilier et de levée d'option	n RA	1	(art. 239 sexies D)								
rési	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	) W	Ι	non co	es a p copé	ratifs non déduc	ctibles (cf. 2067	oires 7-bis)	XX		XW	
up p	Amendes et pénalités	W	J	Charge	es fin	nancières (art. 21	12 bis) *		XZ			
ges	Réintégrations prévues à l'article	155 du CGI *									XY	
Shar	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 d	le la notice 2032-	NOT-SD)								17	
_	Bénéfices réalisés par une société			Résultat	ts bén	éficiaires visés T	-				<sub>127</sub>	
Quote-	-part de personnes ou un GIE WL  Moins-values			à l'articl	le 209	B du CGI	.7				K7	
sition et čerées	nettes { _	<ul> <li>imposées a</li> </ul>	ux taux de 15 % o	u de 1	9 %	(12,80 % poi	ur les entrep	rises	à l'impô	t sur le revenu)	18	
c   c   c   c   c   c   c   c   c   c											ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées    Plus-values nettes à court terme   Plus-values nettes à court terme											WN	
Moins-values nettes a l'impôt sur le revenu)  a long terme  Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *    Moins-values nettes   - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)  - imposées au taux de 0 %    Plus-values nettes à court terme   - Plus-values soumises au régime des fusions											WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
	rearis de varedrs riquidatives sur		ódontaires			70	nes d'entrenrise	* 20			XR	
Réintégrations diverses à Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises * (activité exconérée)											WQ	
detaill	détailler sur feuillet séparé DONT * Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C) SX Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8											
Réinté	égration des charges affectées aux	activités éligib	les au régime de t	axatic	on a	u tonnage					Y1	
Résult	at fiscal afférent à l'activité relevar	nt du régime o	otionnel de taxati	on au	ton	nage					Y3	
		. 8								TOTAL I	WR	
<del></del>											1	
11.	DÉDUCTIONS					PI	ERTE COM	PTAI	BLE DE :	L'EXERCICE	WS	34 890
Quote	e-part dans les pertes subies par ur	ne société de p	ersonne ou un G	.I.E. *							WT	
Provisio	ons et charges à payer non déductibles, a	ntérieurement taxo	ées, et réintégrées dan	ns les re	ésult	ats comptables	de l'exercice (	cf. tab	leau 2058-	-B-SD, cadre III)	WU	
	[ -	imposées au t	aux de 15 % (12,80	) % po	ur le	es entreprises so	oumises à l'im	pôt si	ır le rever	nu)	WV	
	Plus surlium =	imposées au t	aux de 0 %								WH	
E S	- Tius-varues	*									WP	
ositic et fférée	1 1 -	imposées au t									ł	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	long terme	imputées sur l	es moins-values r	ettes	à lo	ong terme ant	térieures				WW	
nes cartico	-	imputées sur l	es déficits antérie	urs							XB	
Régir F impo	Autres plus-values imposées au	taux de 19 %									16	
	Fraction des plus-values nettes à	i court terme d	e l'exercice dont	l'impo	ositio	on est différé	e *				WZ	
	Régime des sociétés mères et de Produit net des actions et parts o	es filiales *	Quote-par	t de fra	ais e	et charges resta its nets de par	ant imposabl	е	2A	1	XA	
									211	1		
	Déduction autorisée au titre des	ınvestissemen	ts réalisés dans le	s colle	ectiv	ntés d'outre-	mer *.				ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *			_	_						XD	
incit	* Entreprises nouvelles - (Reprise K9 d'entreprises en difficultés 44 septies)		Intreprises nouvelles 44 sexies)	L2	2		Jeunes entreprises inn (art. 44 sexies A)	ovantes	L5		XF	
res d	Joseph Strain St		ociété investissements immobilio otées (art. 208C)	er K3	3		Zone de restructurati la défense (44 terdec		PA			
Mesu	VØV	I	Bassin d'emploi à redynamiser art. 44 duodecies)	1F	7		Zone franche d'acti		XC		i	
				Al anina	dacion		(art. 44 quaterdecies)		РС			
(dr. +4 sexuecies)										370		
	Écarts de valeurs liquidatives su	ır OPCVM * (ei t déduction	ntreprises a l'IS)		_			_	_	1.	XS	
	except	ionnelle pour	X9			Créance dé report en arr	gagée par le rière de défici	t I	ZI	)	ΧG	
	ction des produits affectés aux acti	stissement *	au régime de tava	ition o	111 to	-					Y2	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Truce engines	ad regime de taxa	HOII 8	iu iC	Jinage			· · · · · ·	mo=:	1	
1111	. RÉSULTAT FISCAL						-			TOTAL II	XH	34 890
Récult	at fiscal avant imputation des défi	cits reportables	į <u> </u>	bé	énéfi	ice (I moins	II)	XI				
Result	an nocai avant imputation des dell'	cao reportables	·	dé	éficit	t (II moins I)					ХJ	34 890
Défici	t de l'exercice reporté en arrière (	entreprises à l'	(S) *					ZL				
Défici	its antérieurs imputés sur les résult	ats de l'exercic	e (entreprises à l'	IS) *							$_{ m XL}$	
	LTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne				(ljon	ne XO)		XN			XO	34 890

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



## DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP  $N^{\circ}$  2058-B-SD 2019 Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Montant net à la fin de l'exercice

Imputations

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Fidji				Néant *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		13 730
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			К5		
Déficits reportables (différence K4-K5)			К6		13 730
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ		34 890	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK		48 620	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE	DE	L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprise	es sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° <i>bis</i> Al. 2 du CGI *	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9Н		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9М		9N		
	9P		9R		
	98		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	ΥN		YO		
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		1	igne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant au début de l'exercice

Montant de la réintégration ou de la déduction

L1

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



## **(11)**

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2019

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

D	ésign	ation de l'entreprise : Fidji			Néant	*							
Г		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ØС			Affectations	– Rés	serves légales	ZB				
	-	antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	×-	70 188	NS	aux réserves	– Au	tres réserves	ZD				
911		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD	6 457	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE				
à		Prélèvements sur les réserves	ØE		FFEC	Autres répartition	ns		ZF				
	Ľ	ricievements sur les reserves	ØL.		Ā	Report à nouvea		c I welm	ZG		76	645	
		TOTAL I	ØF	76 645		(NB : le total I doit n	nécessairement et	TOTAL II	ZH		76	645	
L		SEIGNEMENTS DIVERS							1	Exer	cice N :		
	ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier		( précise pris en	z le priz crédit-l	x de revient des bier oail	ns J7		YQ				
	AGEM	– Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	ENG/	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
		– Sous-traitance		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					YT		53	720	
	RGES	- Locations, charges locatives et de copropriété		( dont me	ontant d	es loyers des biens pr ir une durée > 6 mois	is J8		XQ		37	804	
	I CHA	– Personnel extérieur à l'entreprise	-	YU									
TES	YTS E	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (l		SS		3	000						
S POS	ACH, EXT	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et cou	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes		( dont co	otisations andicales	s versées aux organisa s et professionnelles	a- ES		ST		96	230	
DÉTA	A	Total du poste correspo	ndar	nt à la ligne FW de	u table	eau n° 2052		•	ZJ		190	754	
	£	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				4			YW	·	1	111	
	IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		dont ta		rieure sur les produit	zs ZS		9Z				
	į IMį	Total du poste correspon	dant	à la ligne FX du	tablea	u n° 2052			YX		1	111	
Γ	A	– Montant de la TVA collectée							YY				
	TVA	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours	de l'e	exercice au titre des	biens e	t services ne constit	tuant pas des i	immobilisations	YZ				
厂		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration	annı	uelle souscrite au t	itre des	s salaires DADS de	e 2018) *	,, ,	ØВ				
		– Montant de la plus-value constatée en franchise e	d'imp	oôt lors de la prem	nière op	ption pour le régi	me simplifié	d'imposition *	øs				
	RS	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à rais	on d	es sommes mises à	la disp	osition de la socié	té *		ZK			%	
	DIVERS	– Numéro de centre agréé *	ons : (Liste au 2 le l'ann. III au 0	059-C	Si oui cocl	her 1 ZR	+						
		<ul> <li>Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'</li> </ul>	impĉ	it prévue au 4 de l	l'article				RG	Dillon V			
		– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortisse	ment	exceptionnel chez l'e	entrepris	se investisseur dans l	le cadre de l'aı	rticle 217 octies	RH			+	
	*	Société: résultat comme si elle		Plus-valu	es à 15 %	ј јк		Plus-values à 0 %	JL				
	OUP	n'avait jamais été membre du groupe		Plus-valu	es à 19 %	5 ЈМ		Imputations	JC				
	RÉGIME DE GROUPE	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-valu	es à 15 %	5 JN		Plus-values à 0 %	јо				
	HME			Plus-valu	es à 19 %	5 ЈР		Imputations	JF				
	RÉC	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	ous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, HH N° SIRET de la société mère du groupe. II										

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Formulaire obligatoire (article 53 A du code géneral des impôts).

#### DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2019

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Désign	Désignation de l'entreprise : Fidji Néant 🗵 *							Néant X *			
/	4	- DÉTERMINATION DE LA VALEUR	RÉSIDUELLE								
Nature o	et d	ate d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette rééva	ıluée*	Amortisse en fran	ements pratiqués achise d'impôt	Autres amortissemen	ts*	Valeur résiduelle ⑥	
	1		<b>₩</b>				- U				
	2										
	3										
	4										
*suc	5										
satio	6										
- Immobilisations*	7										
mm	8										
I - I	9										
	10										
	11										
	12										
		B - PLUS-VALUE	S, MOINS-VALUES			Qualif	ication fiscale	des plus et me	oins-va	lues réa	lisées *
		Prix de vente	Montant global	de la plus-value	Cou	rt terme		Long terme			Plus-value
		$\odot$	ou de la m			9	19 %	15 % ou 12,8 %	0	%	taxables à 19 % (1) <sup>①</sup>
	1						-	,			<u> </u>
	2										
	3										
*	4										
- Immobilisations*	5										
lisat	6										
nobi	7										
Imı	8										
÷	9										
	10										
	11										
	12										
	13	Fraction résiduelle de la provision éléments cédés	spéciale de réévaluat	ion afférente aux	+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés	se rapportant aux éléme	nts cédés	+						
	15	Amortissements afférents aux élémen bles par une disposition légale	ts cédés mais exclus de	es charges déducti-	+						
	16	Amortissements non pratiqués en cor fiscale pour investissement, définie p	nptabilité et correspond ar les lois de 1966, 1968	lant à la déduction et 1975, effective-	+						
éléments	17	ment utilisée  Résultats nets de concession ou de s de brevets faisant partie de l'actif in onéreux depuis moins de deux ans								l	
s élé	18	Provisions pour dépréciation des titre values à long terme devenues sans ol									
Autres	19	Dotations de l'exercice aux comptes relevant du régime des plus ou moin		réciation des titres							
II - A	20	Divers (détail à donner sur une note									
		CADREA : plus ou moins-value no des lignes 1 à 20 de la co	ette à court terme ( plonne)	(total algébrique							
		CADRE B : plus ou moins-value n des lignes 1 à 20 de la c		total algébrique		(A)		(B)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxab	le à 19 % 🗓		(A) (Ventilation par taux)			(Ventilation par taux)	(8)		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.



#### AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article du Code général des impôt		LUS	-VALUES DE FU	ISION OU D'AI	PPORT DGFIP	N 2039-D-3D 2019 E POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION PAR TELEDEC.FR
Désignation de l'en	treprise : Fidji					Néant X *
	A ÉLÉMENTS ASS (à l'exclusion des plus-values de fu		TTIS AU RÉGIME FISCAL dont l'imposition est prise			·
	Origine		Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater Co					
	TOTA	L 1				
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	N	-1				
	sur 3 ans au titre de N	-2				
	N	-1				
	N	-2				
Plus-values réalisées	N	-3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	-4				
exercices antérieurs	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> N					
	1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI)	-6				
	( ) au titre de :	-7				
		-8				
	TOTA	-9 L 2				
	B PLUS-VALUES RÉINTÉGE		DANG LEG DÉGLITATE	DES SOCIÉTÉS DÉNÉS	ICIAIDES DES ADDODTS	
Plus-values d	rubrique ne comprend pas les plus-va le fusion, d'apport partiel ou de scission norales soumises à l'impôt sur les sociétés	lues a	ifférentes aux biens non amo	ortissables ou taxées lors d	es opérations de fusion ou c us-values d'apport à une socié ofessionnelle exercée à titre in	l'apport. té d'une activité
	e des plus-values et date fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
			1		I.	I.
	TOT	TAL				



#### SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2019

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Fidji		Néant	X *
<ul> <li>Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés</li> <li>Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu</li> </ul>	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <b>①</b> ou 12,80 % <b>②</b> .  Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <b>①</b> .  Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <b>①</b> .		

#### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
	N - 1			
	N-2			
Moins-values nettes à	N-3			
long terme subies au cours des	N – 4			
dix exercices antérieurs	N-5			
(montants restant à	N – 6			
déduire à la clôture du dernier	N-7			
exercice)	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

#### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
, and the second		À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % <sup>(1)</sup>	sur le résultat de l'exercice	à reporter col.J=S+D+F-G-H
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
	N – 1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N – 3						
subies au cours des dix exercices	N – 4						
antérieurs (montants	N – 5						
restant à déduire à la	N – 6						
clôture du dernier exercice)	N-7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						

<sup>(1)</sup> Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



#### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2019
Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : Fidji Néant X I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 % Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1) 1 Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice 2 TOTAL (lignes 1 et 2) 3 - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés 4 Prélèvements opérés ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés 5 TOTAL (lignes 4 et 5) 6 Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6) Ш RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI) réserve figurant au bilan des montants prélevés sur la réserve montant de la réserve sociétés absorbées au cours de montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice l'année donnant lieu ne donnant pas lieu à la clôture de l'exercice à complément d'impôt 2 3 à complément d'impôt **5** 

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

#### DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E-SD 2019 ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR



Désignation de l'e	ntreprise: .Fidji	N	Véant	□*
Exercice ouvert le	.01/.01/.2019 et clos le: 31/.12/.2019 Données en nombre	de moi	is 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du	personnel * :	YP		0
	Dont apprentis	YF		
	Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à	l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA V	ALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affair	es de référence CVAE			
Ventes de produits	fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	156	252
Redevances pour	concessions, brevets, licences et assimilées	ОК		
Plus-values de ces	ssion d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de	frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ		
	TOTAL 1	ОХ	156	252
II - Autres produi	ts à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de	gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН		2
Production immob	ilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exp	loitation reçues	OF		
Variation positive	des stocks	OD		
Transferts de char	ges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créa	nces amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	ОМ		2
III - Charges à ret	enir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>			
Achats		ON	63	460
Variation négative	des stocks	OQ		
Services extérieur	s, à l'exception des loyers et des redevances	OR	95	441
	ces, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une ation-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	31	853
Taxes déductibles	de la valeur ajoutée	oz		
Autres charges de	gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow		1
Charges déductibl	es de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
	le la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le on de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09		
Moins-values de c	ession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	190	755
IV - Valeur ajouté	e produite			
Calcul de la valeu	r ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	-34	501
V - Cotisation sur	la valeur ajoutée des entreprises			
	sujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires $n^{\circ s}$ 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les 29-AC et 1329-DEF).	SA	-34	501
	Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assu le cadre ci-desso	ıjettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD us et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD	), veuill	ez comp	léter
Mono établisseme	nt au sens de la CVAE, cocher la case			
Chiffre d'affaires d	e référence CVAE (report de la ligne OX)  GX  156 252 Effectifs au sens de la CVAE *	EY		0
Chiffre d'affaires d	u groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	НХ		
Période de référer	GY 01/01/2019 GZ		31/12/	2019
Date de cessation	HR			

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production

immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § *Répartition des salariés* et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | Fidji - SIREN : 513281618

#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F-SD 2019

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant X \*

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS	
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONN	ES MORALES :		
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de	parts ou actions
Adresse:			•
*			
		% de détention Nb de	parts ou actions
Adresse:			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de	parts ou actions
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination L		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention Nb de	parts ou actions
Adresse:		70 de detendon 105 de	parts ou actions
Adiesse.			
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONN	NES PHYSIQUES :		
Titre (2)	Nom complet		
Nom marital		% de détention Nb de	parts ou actions
Naissance : Date	N° Département Co	pmmune Pays	
Adresse:			
Titre <b>(2)</b>	Nom complet		
Nom marital		% de détention Nb de	parts ou actions
Naissance : Date	N° Département Co	ommune Pays	
Adresse:			

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

#### FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G-SD 2019

Adapté pour la télé-déclaration par TELEDEC.FR

#### (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant X \*

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE   Fidji - SIREN : 513281618	
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention
Forme juridique Dénomination  N° SIREN (si société établie en France)  Adresse :	% de détention

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



15252\*05

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formulaire obligatoire

#### RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2019au 31/12/2019 ou Année:					
Dénomination de l'entreprise : Fidji		Néant			
SIREN de l'entreprise SIREN : 513281618 PME au sens communautaire	Co	cher la case			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souse n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa prarticle 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	crire le ropre	e formulaire déclaration (			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	les réd	luctions et crédits			
Dénomination et adresse					
SIREN					
I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D' SPÉCIALE (1)	UNE I	DÉCLARATION			
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES					
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)					
CRÉANCES REPORTABLES					
Réduction d'impôt en faveur du mécénat					
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.					
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 $\%^2$ ] + [ligne 2 x 9 $\%^2$ ] + [ligne 4 x 9 $\%^2$ ]   x 10/90 + ligne 5)	[ligne				
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées d DOM	ans les				
dont montant préfinancé					
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1				
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2				
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail	3				
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail					
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5				
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU	DE L'	ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise					

#### Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts :

- (1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire  $n^{\circ}$  2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.
- (2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).



Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	ÿ
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'A	NNÉE
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III – CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DI	E 12 MOIS
CREDITO D IMITOTO AO TITRE DE L'AMMEE CIVILE N-1, EN CAS D'EAERCICE DE FLOS DI	J 12 WIOIS

#### **DECLOYER**

adapté à la télédéclaration par TELEDEC.fr



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS**

Mise à jour permanente des valeurs locatives

#### Entreprise déclarante

Fidji - SIREN : 513281618

#### Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2020

#### Local

Référence du local	7510800683899499Z0202053	
Invariant du local	751080068389	
Adresse du local	0048 RUE DE LA BIENFAISANCELot 2 101 - Bâtiment A, étage 00, entrée 75008 PARIS 08	≥ 01
Précisions sur l'adresse		
Propriétaire du local	MC GROUP 5710	
SIREN du propriétaire du local	831258629	

Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	31 853
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	